



Envoyé en préfecture le 03/06/2019
Reçu en préfecture le 03/06/2019
Affiché le 
ID : 045-200005932-20190521-2019_03_22-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 21 mai 2019

2019-03-22

Date d'affichage : 24 mai 2019

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 17

Votants : 27

L'An Deux Mille dix-neuf, le 21 mai 2019

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 15 mai 2019

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la
Communauté de Communes des Portes de Sologne

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysabeth CATOIRE

Jouy-le-Potier : M. Gilles BILLIOT, M. Pascal HERRERO

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS,
M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique
THÉNAULT, M. Dominique DESSAGNES, M. Jean-Frédéric OUVRY

Ligny-le-Ribault : M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS

Ménestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO

Sennely : M. Pierre HENRY

POUVOIRS : M. Bertrand DAUDIN à M. Dominique THENAULT, Mme Véronique DALLEAU à M. Stéphane
CHOUIN, Mme Marie-Annick VATZ à M. Eric LEMBO, Mme Nicole BOILEAU à Mme Constance de PÉLICHY,
Mme Jocelyne BACHMANN à Mme Elysabeth CATOIRE, Mme Stéphanie CHARRON à M. Hervé
NIEUVIARTS, M. Jean-Jacques BOUQUIN à M. Pierre HENRY, M. Bernard GILBERT à M. Jean-Paul ROCHE,
Mme Manuela CHARTIER à M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Anne GABORIT à M. Olivier GRUGIER

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Objet : Vote du budget supplémentaire 2019 : budget principal

Vu l'avis de la commission Finances en date du 14 mai 2019,

Vu la délibération n° 2019-9-155 du 5 février 2019 relative à l'adoption du budget primitif 2019, dont l'équilibre
s'établit comme suit :

Section de fonctionnement :	8 956 755,00 €
Section d'investissement :	3 880 189,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

ADOpte le budget supplémentaire 2019 du budget principal de la CCPS, présenté de manière détaillée en annexe,
équilibré comme suit :

Dépenses fonctionnement :	143 349,03 €	Recettes fonctionnement :	143 349,03 €
Dépenses investissement :	21 564,03 €	Recettes investissement :	21 564,03 €
TOTAL	164 913,06 €	TOTAL	164 913,06 €

Signé par : Jean-Paul ROCHE
Date : 03/06/2019
Qualité : CC PORTES DE SOLOGNE-PDT
Le Président
Jean-Paul ROCHE